



Commune
d'AMPUS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 26 JUILLET 2016**

L'an deux mil seize, le vingt-six juillet, à 20 heures 30,
le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hugues MARTIN, Maire.
Présents : Mmes, MM. Raymond BORIO, Aude ABIME, Nathalie PEREZ LEROUX, Alain POILPRÉ, Roger MALAMAIRE, Roland NARDELLI, Nadine MARION, Siegfried JAEGER, Maylis COSTAMAGNO, Fabien MICHEL.

Excusés : Laurence COLLADO représentée par Raymond BORIO
Bertrand STELZ représenté par Hugues MARTIN
Virginie MICHEL représentée par Maylis COSTAMAGNO
Nathalie FORESTIER représentée par Nadine MARION

Absent : /

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Aude ABIME

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 11 Nombre de Suffrages exprimés : 15

DM N°1 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT EXERCICE 2016

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de modifier le Budget du service Eau et Assainissement pour l'exercice 2016 de la façon suivante :

Article/Chapitre	Désignation	Vote
R.I. 1311/13	Subventions Etat	102 550.00 €
R.I. 1318/13	Subventions Agence de l'Eau	54 666.77 €
D.I. 1641/16	Emprunts en Euro	4.57 €
D.I. 2158/21	Autres installations, matériel et outillage techniques	157 212.20 €
D.F. 6288/011	Divers	4.57 €
R.F. 778/77	Autres produits exceptionnels	4 .57 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, oui l'exposé du Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE les modifications du budget 2016 du service Eau et Assainissement tel que présentées ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme

Le Maire : Hugues MARTIN

